

N°18 Automne 2006

# INTERactes if

le journal du réseau solidaire de lieux culturels franciliens

## CULTURE ET ECONOMIE SOLIDAIRE

EXPLORATION D'AUTRES PISTES



**Focus**  
Pour un théâtre libre, en Biélorussie

**Nouveau membre actes if**  
L'avant-rue

**La vie des lieux**

**A**vec quelle économie les lieux culturels indépendants conjuguent-ils leur engagement artistique et culturel ?

L'activité artistique et culturelle ne générant pas de profits, en dehors de l'élaboration de produits culturels, trouve déjà peu place sur le marché. Et les aides nécessaires quant à leurs missions relevant du service public diminuent, avec un Etat qui se désengage et incite les associations à développer leurs ressources propres. Alors quelles solutions adoptent-ils pour leur fonctionnement ?

Les lieux indépendants appuient leur fonctionnement sur une articulation entre l'autofinancement, la perception de subventions et une redistribution à des associations locales, et l'essentiel engagement des équipes. Cherchant à faire cohabiter en leurs projets artistiques et culturels, un projet politique, une exigence de création artistique, un véritable rapport au territoire et aux publics, elles renouent avec une approche de l'art en prise directe avec l'espace public.

Loin des démarches lucratives, ils mettent en œuvre des dispositifs travaillant la relation aux publics, le rapport au territoire, enfin s'attachent à transmettre leur passion par des ateliers ou autres actions culturelles. Autant d'activités qui n'ont pas leur place sur le marché, et répondant à des besoins collectifs, nécessitent le soutien public.

Dans un contexte de plus en plus sévère, ces lieux favorisent des systèmes d'échanges de services, de partages de savoir-faire. Par ces actions collectives et autres confrontations d'idées, ces lieux individuels, car portés par des personnalités, cherchent à préserver leur indépendance, condition du sens de leur action. Aussi font-ils primer l'économie du lien sur celle du bien. C'est d'abord de fait, comme solution de survie pour atteindre équilibre et pérennité, qu'ils développent ces financements croisés.

De par les problématiques sociétales qu'ils portent et un fonctionnement conjuguant des pratiques non monétaires aux ressources propres et aux fonds publics, ces initiatives privées non lucratives, entre utopie et pragmatisme s'assimilent au mouvement de l'économie solidaire. Ces multiples initiatives cherchent à répondre à des besoins dans des démarches de solidarité et d'autonomie, de partage et d'égalité, de respect de l'homme et de l'environnement. Elles reconnectent ainsi l'économie avec le vivant, et jouent en ce sens un rôle fondamental pour la société. L'implication de ces acteurs de la société civile est aussi la garantie pour une approche plurielle et démocratique de l'économie. Aussi devraient-ils se voir accorder une place dans les décisions sociales et économiques.

Si la relation des lieux culturels avec les instances et réseaux de l'économie solidaire sont encore faibles, quelques exceptions émergent dans le secteur culturel. Des regroupements comme actes if ou l'UFISC réfléchissent à des modèles de développement solidaire

Quelles richesses créent-ils ?

La première richesse chiffrable est certainement la création d'emploi.

Mais avant tout, d'imaginaire, de rencontres, d'ouverture sur l'Autre, de pratiques artistiques, d'émancipation de l'individu... ne nous étalons pas sur les richesses humaines, artistiques, culturelles... L'essentiel ne peut se traduire financièrement. Ne serait-il pas temps de reconsidérer la richesse? de contourner les modes admis par l'idéologie libérale dominante, vers une répartition plus égalitaire ?

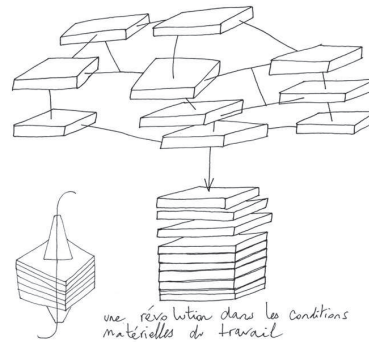
Gwennaëlle Rouleau

[1] Cette approche fut une caractéristique du mouvement d'éducation populaire, et fut écartée par les réseaux institutionnels.  
 [2] L'essentiel des dépenses des lieux est consacré à la masse salariale.  
 [3] Vivéret P., *Reconsidérer la Richesse*, Edition de l'Aube, 2005.

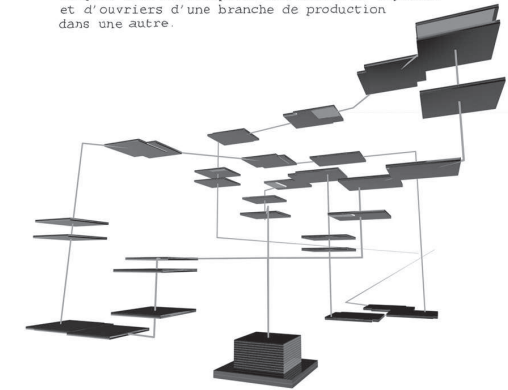


L'industrie moderne ne considère et ne traite jamais comme définitif le mode actuel d'un procédé. Sa base est donc révolutionnaire, tandis que celle de tous les modes de production antérieurs était essentiellement conservatrice.

Elle bouleverse avec la base technique de la production les fonctions des travailleurs et les combinaisons sociales du travail, dont elle ne cesse de révolutionner la division établie en lançant sans interruption des masses de capitaux et d'ouvriers d'une branche de production dans une autre.



une révolution dans les conditions matérielles de travail



Grezzo - © Patrick Fontana



## CULTURE ET ÉCONOMIE SOLIDAIRE

### EXPLORATION D'AUTRES PISTES

- p3 DOSSIER Culture et économie solidaire
- p4-6 Tous comptes faits, qu'est ce que la richesse ?
- p7 Des clés pour SOL...
- p8-9 Des financements solidaires pour des projets culturels alternatifs
- p10-11 Petit Bain, nouvelle forme d'entre prise à but non lucratif
- p12 Actes if, vers la création d'un fonds de solidarité financière
- p13-15 Quelle place pour le « libre » dans le meilleur des mondes ?
- p16-17 FOCUS Pour un théâtre libre, en Biélorussie
- p18 NOUVEL ADHÉRENT L'Avant-Rue
- p19-27 LA VIE DES LIEUX

**D**e façon concrète et plurielle, nos lieux culturels indépendants portent ces questions relatives à l'économie solidaire, dans les valeurs qu'ils défendent et qu'ils discutent et essaient de partager, dans leurs structuration et fonctionnement, ou par la mise en place d'autres projets spécifiques...

# TOUS COMPTES FAITS, QU'EST-CE QUE LA RICHESSE ?<sup>1</sup>

par Fazette Bordage, *Mains d'Œuvres*

**L**e monde tel qu'il est aujourd'hui est une réalité inventée, construite par les humains au fil du temps. La façon dont les richesses sont comptées dans nos sociétés fait partie de ces constructions humaines qu'il est possible de changer...

Ainsi les systèmes de compte ne sont pas des systèmes neutres et il est légitime de les remettre régulièrement en question.

« La question des indicateurs et des mesures de richesse est un enjeu citoyen. Elle exige l'ouverture de débats qui pour l'instant, restent internes à un petit cercle d'experts... »<sup>2</sup>.

**“Petit à petit ce qui n'a pas un prix en vient à être considéré sans valeur.”**

Depuis quelques années, un peu partout dans le monde, on assiste à une réelle avancée dans la production d'indicateurs de mesure,



Clochard ! . © Pinter

qui cherchent à inscrire le projet de croissance économique dans une finalité de développement durable écologique et humain. En effet, le Produit Intérieur Brut (PIB), devenu en quelque sorte l'étalon de mesure de la richesse d'un pays et sur lequel s'appuient les décisions politiques majeures sur notre planète, ne prend en compte que ce qui génère des flux financiers. Pour autant, il ignore un ensemble considérable de richesses non

monétaires essentielles à nos vies et a contrario comptabilise positivement nombre de destructions écologiques et de souffrances humaines dès lors que celles-ci génèrent des flux monétaires de réparations, hospitalisations, indemnités... Le PIB ne tient pas compte des pertes de bien-être, de qualité de vie, de santé sociale, de niveau d'éducation, et ignore toute notion de répartition égalitaire des richesses, donc la pauvreté, les inégalités...

Et petit à petit ce qui n'a pas un prix en vient à être considéré sans valeur.

L'enjeu démocratique est de prendre conscience que nous laissons à des outils de mesure le pouvoir de décider à notre place dans notre quotidien ce qui « fait » richesse ou non, souvent au détriment de ce qui compte vraiment pour nous individuellement et collectivement. Nous devons nous réapproprier la compréhension des mesures actuelles de la richesse pour les faire évoluer et donner une force citoyenne à une vision renouvelée de la richesse qui coïncide davantage avec des projets de vie réels, avec ce qu'il y a d'essentiel.

La question qui fonde nos lieux d'art et de culture est bien celle de la revalorisation des créativités et capacités d'invention, de sa vie. Les artistes que nous accompagnons sont dans la chaîne humaine ceux qui nous entraînent vers la reconnexion à nos ressentis, nos sensibilités, nos imaginations comme forces de vie. Cette heureuse émergence de nouveaux indicateurs à caractère social et humain vient nourrir la réflexion autour de l'évaluation de nos projets, difficiles à résumer à une quantité de public ou à une œuvre finie, bien définie et visible...

## Qui va décider du « bon » indicateur de richesse ?

Même l'OCDE reconnaît que le PIB n'est qu'un indicateur parmi d'autres de certains aspects du bien-être. Des tentatives pour la mise en place de nouveaux indicateurs pointent. Citons le Programme des Nations Unies pour le Développement avec l'Indicateur de Développement Humain en 1990, les Miringoff avec leur indicateur de santé sociale en 1999, Osberg et Sharpe avec leur indicateur de bien-être économique en 2003, le GIP avec son indicateur de progrès véritable en 2003. Ces indicateurs donnent une idée plus réaliste de ce qui se crée et se détruit à l'occasion de l'activité humaine qu'est la production et que l'on a trop tendance à enregistrer comme un enrichissement. Si les courbes du PIB augmentent depuis 50 ans, celles des indicateurs ci-dessus voient leur croissance de plus en plus faibles depuis 20 ans<sup>3</sup>.

## Le PID pour compléter le PIB

par Céline Whithaker

Le PID, Produit Intérieur Doux, est une expression d'un membre du collectif « Pour un Québec sans pauvreté » dont s'est saisi *Mains d'Œuvres* pour activer un processus de changement de représentation de la richesse et de la fonction que joue la monnaie dans nos sociétés ». En cherchant à comprendre ce qu'était le Produit intérieur brut, les participants du Carrefour des savoirs ont réalisé qu'une partie seulement de la production de richesse est source d'échanges monétaires et que seule cette partie est comptabilisée. C'est pourquoi, il a complété l'indicateur PIB d'un Produit intérieur doux (PID) qui prend en considération toutes les contributions, non monétaires, non monnayées et/ou non monnayables qui participent de la richesse humaine et collective. On peut alors classer les activités de la vie courante dans le PIB ou le PID... La prise en charge d'un malade à l'hôpital va dans le PIB, en prendre soin à la maison va dans le PID. Une majorité de la richesse produite par les femmes, les personnes sans emploi, les enfants, les retraités... relève du PID. Ainsi, une personne sans emploi ou sous-payée donne l'impression de ne pas contribuer à la richesse en raison de la faiblesse de ses revenus, mais dans une conception élargie de la richesse, elle peut y contribuer de manière comparable à un PDG d'entreprise.

[1] Titre du dossier de Céline Whithaker, paru dans *Transrural* N°215, 18 juin 2002

[2] Jean Gadrey, professeur à la Faculté des Sciences Economiques et Sociales de l'Université de Lille 1

[3] Meda D., *Qu'est-ce que la richesse ?*, Aubier, 1999.

**Quelques références**

- Dominique Méda, *Qu'est-ce que la richesse*, Aubier, 1999  
 - Amartya Sen, *Prix Nobel de l'économie*, 1998.  
*L'économie est une science morale*, La Découverte, 2003.  
*Ethique et économie*, Puf, 2001. Un nouveau modèle économique, Odile Jacob, 2000  
 - www.caracoleando.org. Créé par le collectif *Richesses*, réunissant des citoyens mobilisés autour du rapport de Patrick Viveret, magistrat à la Cour des Comptes sur la reconsidération de la notion de richesse et des calculs de nos comptabilités nationales, le site rassemble informations, analyses de chiffres, projets de livres... sur ce qui fait avancer la notion de richesse vers plus d'humanité.  
 - *Les associations créent aussi de la richesse*, avis du CNVA (Conseil national de la vie associative) avançant des éléments permettant de mesurer l'impact économique des associations.

Qu'est ce qu'on compte ? Qu'est ce qui compte ?... S'emparer de ces questions, apparemment techniques, de la représentation et du calcul de la richesse est décisif pour notre humanité<sup>4</sup>. Plus le débat sera ré-ouvert, plus nous donnerons de la voix à celles et ceux qui dans nos gouvernements locaux et nationaux défendent l'évolution de ces indicateurs.

Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice<sup>5</sup>, spécialistes du sujet, nous pointent qu'un nouveau système de valeurs et une nouvelle hiérarchie des éléments

« qui comptent » sont en train de gagner et d'investir le champ du discours et de la décision politiques... « Nous devrions assister dans les prochaines décennies<sup>6</sup> à des manifestations diverses exigeant que les comptes nationaux et internationaux du XXI<sup>ème</sup> siècle soient à la fois des comptes économiques prolongeant ceux de la comptabilité nationale actuelle, et des comptes du «développement humain durable» ».

**Opale recense ces pratiques**

L'association Opale - Culture & Proximité cherche à favoriser les échanges entre les associations culturelles et les réseaux qui les représentent. Pour la justesse de cette démarche, elle ouvre sur son site un espace de recueil et de restitution d'informations. En premier, elle réalise un état des lieux sur le rapport des associations culturelles à l'économie solidaire. Pour nourrir cette réflexion commune au sein du secteur associatif culturel, vous pouvez vous manifester quant à la « déclaration des initiatives artistiques et culturelles de l'économie solidaire ». Sa forme de questionnaire permet aussi de positionner sa structure et ses pratiques. La déclaration est disponible sur le site [www.culture-proximite.org/medias/pdf/avecvous/declaration.pdf](http://www.culture-proximite.org/medias/pdf/avecvous/declaration.pdf)

[4] Viveret P., *Reconsidérer la Richesse*, Édition de l'Aube, 2005  
 [5] Gadrey J. et Jany-Catrice F., *Les nouveaux indicateurs de Richesse*, Édition La découverte, collection Repères, 2005.  
 [6] Il a fallu deux décennies de débats intenses pour fonder les bases de la comptabilité nationale actuelle.

## DES CLEFS POUR SOL...

par Céline Withaker, CEDAL<sup>1</sup> et Collectif Richesses

Le projet SOL s'inscrit dans le mouvement de reconsidération de la richesse et de ce qui contribue au « bien-vivre ensemble » en interrogeant ce que nous souhaitons échanger entre nous, et comment. SOL n'est pas une monnaie parallèle ou alternative à l'euro, c'est un moyen complémentaire d'échanges. Cette initiative entend redonner à la monnaie sa fonction première, celle de dynamiser les échanges et créer un large réseau qui participe à la promotion des richesses portées par chacun et à la construction d'un projet de société basé sur des valeurs éthiques, environnementales et sociales<sup>2</sup>.

Le SOL coopération, carte de fidélité et d'échange au sein d'un réseau d'entreprises qui partagent ces valeurs, permet de donner du sens à nos choix de consommation et ainsi de renforcer les structures de l'économie sociale et solidaire. Le projet cherche également à mettre en valeur l'en-semble des activités et du potentiel de création de richesses de chacun. Le SOL Engagement est un outil d'échange entre personnes. Son objectif est de rendre visible nos comportements solidaires et citoyens sur un territoire, par un « marquage » de ceux-ci en SOLs, de faciliter les échanges entre personnes,

**“Redonner à la monnaie sa fonction première, celle de dynamiser les échanges et créer un large réseau qui participe à la promotion des richesses portées par chacun et à la construction d'un projet de société basé sur des valeurs éthiques.”**



A la marchande ... © Patrick Wokmenti

L'une des facettes du projet est de participer au développement d'une économie basée sur des valeurs écologiques et sociales, par la valorisation du comportement de consomm'acteur. Il démarre actuellement en Ile-de-France, Bretagne et Nord-Pas-de-Calais.

et ainsi, de créer des mécanismes de coopération à partir des richesses de chacun. Le SOL a également pour vocation d'être un outil d'action sociale pour les collectivités territoriales, comités d'entreprise, etc., en intégrant ces pratiques dans un projet plus vaste qui porte le sens d'un développement humain et soutenable. Se lancer dans le projet revient à se demander...  
 • Quels liens ou biens positifs non valorisés en monnaie peuvent être valorisés en SOL ?  
 • Quels échanges, quelles activités actuellement impossibles en monnaie officielle peuvent être envisagés?

Pour plus d'informations  
<http://www.caracoleando.org/rubrique16.html>  
[contact@sol.ouvaton.org](mailto:contact@sol.ouvaton.org)

[1] Centre d'études démocratique d'Amérique Latine  
 [2] Aussi SOL empêche-t-il pas la spéculation, en adoptant la forme de monnaie fondante (dès lors qu'elle n'est pas utilisée, elle perd de la valeur au fil du temps).

## DES FINANCEMENTS SOLIDAIRES POUR DES PROJETS CULTURELS ALTERNATIFS

par Gwennaëlle Roulleau, *actes if*

**D**ans ce mouvement de propositions pour une économie fondée sur une répartition plus égalitaire, se développe un réseau d'utilité sociale, d'économie alternative et solidaire. Pour soutenir des projets inscrits dans ces démarches, se mettent en place des outils de financements solidaires essentiels, les Cigales (clubs d'investissement pour une gestion alternative locale de l'épargne solidaire) et Garrigue. En premier jalon, au début des années 1980, les Cigales mobilisent l'épargne de leurs membres, personnes physiques, au service de la création et du développement de très petites entreprises d'utilité sociale, et qui ne parviennent pas à trouver des financements auprès des banques classiques. Deuxième jalon, apparu au milieu des années 1990, Garrigue, une société anonyme coopérative à capital-risque, se compose de personnes morales, notamment de Cigales.

La création de ces outils n'est en fait que le détournement d'outils financiers propres au libéralisme, inspirés du portefeuille boursier et du capital-risque et utilisés à des fins d'utilité sociale.

**“La création de ces outils n'est en fait que le détournement d'outils financiers propres au libéralisme, inspirés du portefeuille boursier et du capital-risque et utilisés à des fins d'utilité sociale.”**

### Des financements solidaires pour des projets alternatifs

C'est grâce à ces modes de financements solidaires que le Bouquin Affamé a pu s'ouvrir. Ce projet hybride comporte un volet restaurant, géré par une SARL qui devient entreprise d'insertion en 2001, un volet culturel, le cœur du projet, porté par une association Loi 1901, et un volet d'insertion professionnelle, de personnes sur le restaurant et d'artistes.

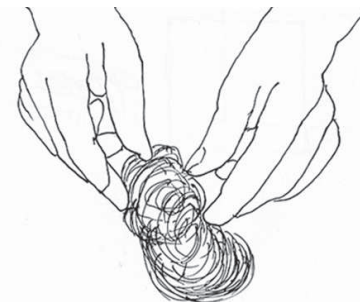
Evidemment le projet ne correspondant pas aux cases des institutions et des financeurs, se voit refuser toutes ses demandes de prêts. C'est d'abord France Active qui a apporté sa garantie auprès des banques et qui a permis de débloquer un prêt. Par ailleurs, des Cigales et Garrigue, en adéquation avec le projet, s'impliquent financièrement et juridiquement, en intégrant le capital de la société. Partenaires réellement impliqués sur la pérennisation du projet, ils apportent conseil en gestion, et contribuent aux orientations et fonctionnements du projet singulier.

Avec une force de frappe financière plus importante que les Cigales, Garrigue effectue pour le Bouquin des apports en trésorerie et également des négociations de prêts auprès des banques.

A noter que si la SARL a, de par ses statuts, une vocation lucrative, le fonctionnement de cette entreprise (gérant le restaurant et l'accompagnement d'artistes) s'apparente à une gestion désintéressée où l'intégralité des bénéfices est placée sous forme de réserves légales et donc pas distribuée sous forme de dividendes aux associés.

précarité financière et sociale et la complexité de leur insertion professionnelle. La spécificité de ce projet se situe là et constitue un cas unique en France dans le secteur artistique.

Les deux lieux, Tama noir et Bouquin Affamé, visent le développement de la création artistique, l'obtention du statut d'intermittent du spectacle, l'autonomisation des artistes, leur inscription dans un circuit professionnel. Le projet articule ainsi résidences de création, rencontre avec des publics, et tournée en France, avec une stratégie de relations publiques, presse et professionnelles.



*les valeurs d'usage elles-mêmes subissent, au sein du processus de travail, une authentique métamorphose de nature mécanique, chimique ou physique.*

Les valeurs d'usage. © Patrick Fontana

**“Si la SARL a de par ses statuts une vocation lucrative, le fonctionnement de cette entreprise s'apparente à une gestion désintéressée.”**

Le Bouquin Affamé appartient ainsi à l'économie sociale de par son statut d'entreprise d'insertion et à l'économie solidaire de par ses démarches et mode de fonctionnement.

### Le dispositif d'insertion économique appliqué aux artistes

Habituellement appliqué aux personnes employées au régime général, le dispositif de professionnalisation s'applique là à des artistes, étant données la

Cette action d'accompagnement d'artistes formalise son caractère d'entrepreneuriat collectif dans la création d'une société en participation, (contrat de coproduction). Le projet Intervalle Productions réunit ainsi le Bouquin Affamé Production (l'entreprise d'insertion) sur le développement du projet, la gestion, le suivi insertion, l'association *The Hungry Book* pour le lien avec les institutions culturelles, le Tama noir pour ses ressources techniques et humaines sur les résidences de création, la Guinguette Pirate et Glaz'art pour la diffusion et la communication. Ces collaborations de plus en plus structurées évoluent vers la création de coopérative.

## PETIT BAIN, NOUVELLE FORME D'ENTREPRISE À BUT NON LUCRATIF

par Nicolas Ciret, *GuinguettePirate / Petit Bain* et Gwennaëlle Roulleau, *actes if*

**S**igne que la collaboration est bonne, les équipes de la Guinguette Pirate et du Bouquin Affamé se réunissent pour lancer le projet *Petit Bain*.

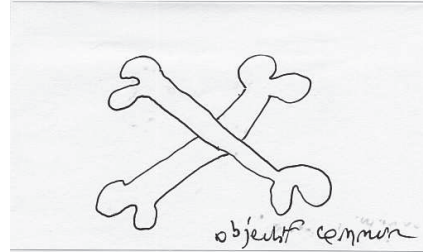
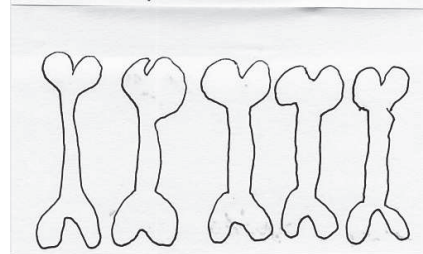
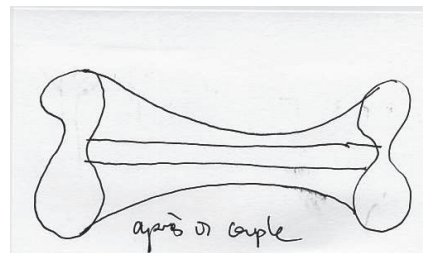
L'objectif : se doter d'un nouvel équipement qui permette aux deux équipes des prolongements et développements ambitieux de leurs projets de 11 et 12 ans.

Le principe : aménager sur un bateau de patrimoine, un lieu de vie qui agence salle de spectacle, restaurant, centre de ressources et studio de répétition.

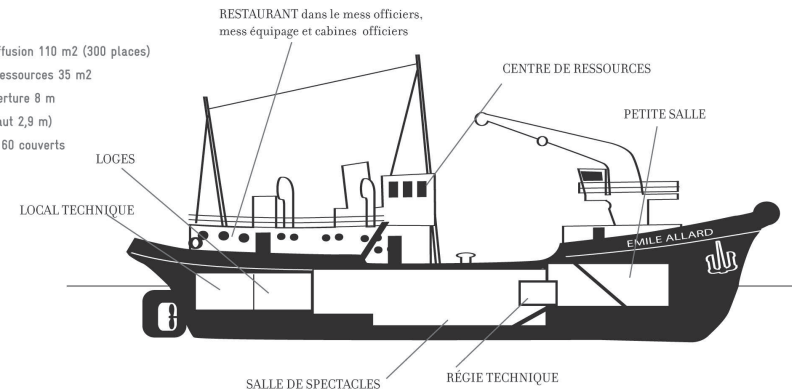
*Petit Bain* conjugue un projet culturel axé sur la découverte et l'innovation, une implantation sur son quartier (ateliers, activités hors les murs, web-radio) et un projet d'insertion sur l'ensemble des champs d'activité du projet (accueil public, régie technique, administration, restauration, bar).

**« Grâce à cette nouvelle forme d'entreprise collective, l'équipe espère réunir les garanties éthiques de l'association et la souplesse de gestion de la SARL. »**

Pour sortir des inévitables schémas bicéphales (asso / SARL) qui séparaient la responsabilité du projet commercial de celle du projet artistique et pour garantir une cohérence globale, *Petit Bain* sera géré par une structure unique, une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif). « Cette autre façon d'entendre se substitue à l'existant » : en effet l'association Guinguette Pirate va muter en SCIC.



Objectif commun - © Patrick Fontana (croquis)



Projet d'équipement de Petit Bain - © Ricardo Esteban

Grâce à cette nouvelle forme d'entreprise collective, l'équipe espère réunir les garanties éthiques de l'association et la souplesse de gestion de la SARL. Originellement, l'esprit du projet suggère la forme associative pour son caractère de gestion désintéressée. Ce statut impose cependant une lourdeur de gestion et de prise de décisions et demande à un bureau de bénévoles d'assumer des responsabilités considérables vu l'importance du budget de fonctionnement et le type d'activité. A contrario, la forme de gestion la plus simple est la SARL, mais elle ne répond pas à l'éthique du projet. Se distinguant de l'entreprise « capitaliste » car elle réunit des personnes avant de réunir des capitaux, la SCIC semble être la réponse adaptée. Dans son fonctionnement, elle est administrée par

**« Se distinguant de l'entreprise « capitaliste » car elle réunit des personnes avant de réunir des capitaux, la SCIC semble être la réponse adaptée. »**

un gérant, élu par un Conseil d'Administration qui lui, fixe un projet d'activité face auquel il est responsable. Le CA permet d'impliquer les porteurs sur les orientations du projet. Il réunira ainsi quatre collèges : les salariés (à la différence de ce que permet le statut associatif), les utilisateurs (publics et artistes accompagnés), les membres fondateurs et un dernier collègue où l'équipe espère réunir ses tutelles (DRAC, Région, Ville de Paris, ...). Un tel fonctionnement montre l'attachement et l'appartenance à une économie sociale responsable, et nouvelle. Cette évolution statutaire vers des structures collectives ou des coopératives, certes encore peu répandues, est dans l'air du temps... et va sûrement se développer.

[1] *Economie et Culture*, N° 99, Juillet 2006.

# ACTES IF, VERS LA CRÉATION D'UN FONDS DE SOLIDARITÉ FINANCIÈRE

par Gwennaëlle Roulleau, *actes if*

L'existence du réseau actes if repose sur un partage de valeurs, qui se traduisent concrètement par un échange d'expériences, d'informations, de services et de matériels, et s'oriente vers la mise en place d'un système de financements solidaires.

Au vu des besoins des lieux dont l'économie est toujours précaire, actes if cherche à créer, depuis deux ans de préfiguration, un fonds de solidarité financière.

Afin de résorber des problèmes ponctuels de trésorerie dus notamment à des versements tardifs de subventions (en 2005, les subventions sont arrivées en novembre pour l'activité de l'année en cours), des prêts pourraient être garantis par ce fonds dans le cadre d'une convention de partenariat avec un organisme financier.

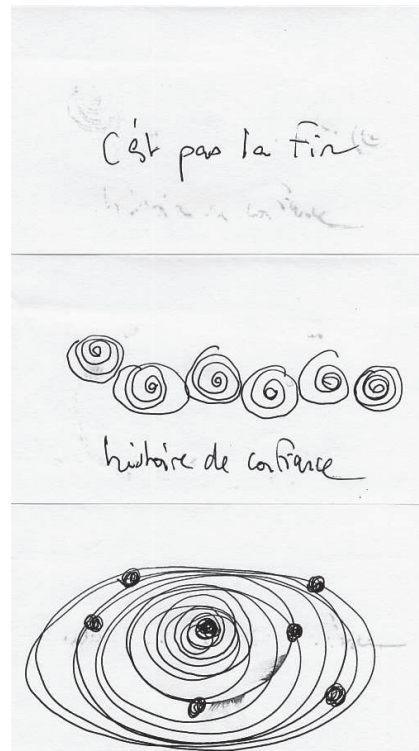
Le principe est simple et existe dans d'autres secteurs. Il nécessite indéniablement l'engagement d'un organisme financier... difficile à trouver.

### Des circonstances, défavorables

Avec le Crédit Municipal de Paris, un premier pas, avorté. Malgré la signature d'une convention entre actes if et le CMP, le dossier a été abandonné lors du changement de direction. Dossier trop novateur ?

Actes if rebondit alors sur la société financière coopérative, la NEF (Nouvelle Economie Fraternelle) connue pour ses orientations en faveur de l'aide au développement d'initiatives culturelles, sociales et économiques utiles pour la société<sup>1</sup>. Les actions du réseau s'y intègrent donc complètement. Mais le dossier est en attente.

Actes if cherche des partenaires qui s'engagent sur ce projet, organisme bancaire, fondations...



La confiance. © Patrick Fontana (croquis)

[1] Elle s'appuie effectivement sur l'observation du philosophe Steiner faite en 1919 pour qui l'économie est le domaine d'activité humaine où devrait s'exercer la fraternité - la coopération et la solidarité - au lieu de la rivalité qui s'y impose généralement.

# QUELLE PLACE POUR LE « LIBRE » DANS LE MEILLEUR DES MONDES ?

par Vincent Guimas, *Ars Longa* et Mathieu Marguerin, *Mains d'œuvres*

« L'UNESCO a toujours encouragé l'extension et la diffusion de la connaissance et reconnaît que dans le domaine du logiciel, le logiciel libre<sup>1</sup> diffuse cette connaissance d'une manière que le logiciel propriétaire ne permet pas. L'UNESCO reconnaît aussi que le développement du logiciel libre encourage la solidarité, la coopération et le travail communautaire entre les développeurs et les utilisateurs des nouvelles technologies. » Abdul Waheed Khan<sup>2</sup>, département Communication et Information de l'UNESCO.

Atelier capteurs, Mal au Pixel 2006. © Interface-Z



“Le «logiciel libre» devient, malgré lui, l'une des expressions visibles d'une nouvelle économie : échanger nos innovations et partager nos singularités”

Du 18 au 29 avril 2006 à Paris l'édition française du festival PixelACHE originaire d'Hel sinki, Mal au Pixel, initiative de

trois lieux membres d'actes if, Mains d'Œuvres, Confluences et Ars Longa, présentait l'actualité des cultures électroniques, avec

comme thématique, le Boom dot org. Phénomène symétrique au boom des dot com du milieu des années 90, le dot org émerge sans

[1] Un logiciel libre est un logiciel dont la licence permet à tout acquéreur de l'utiliser, l'étudier et de modifier son code source sans restriction. Chacun est aussi libre de le redistribuer sans restriction, si ce n'est d'éventuelles restrictions visant à garantir la perpétuation de son caractère libre.

[2] Abdul Waheed Khan, a souligné le mandat de l'UNESCO ainsi que celui du PIDC concernant la promotion de la libre circulation de l'information et le développement de la communication. Il a également insisté sur l'importance du renforcement des capacités des futurs utilisateurs.

publicité au milieu des discours «visionnaires» des patrons qui envisageaient une marchandisation totale des produits informationnels, livrés en toute sécurité à l'abonné-consommateur. La valeur ne devait plus reposer sur la propriété matérielle des choses, mais sur la capacité d'y accéder. La loi DADVSI, malheureusement votée le 3 août 2006, est au coeur de ces enjeux et constitue le fer de lance des multinationales de l'édition et de la distribution de produits culturels.

Ces analyses négligent toutefois un autre phénomène, plus diffus mais non moins puissant. Si la concentration est inscrite dans les gènes de la télévision (et dans une moindre mesure, de la radio et de la presse écrite), Internet reste fidèle à sa conception initiale, marquée par l'ouverture et l'absence de contrôle. Loin d'être un slogan, l'approche «de bas en haut», décentralisée, ouverte à tout type d'usage de ce réseau, est toujours inscrite au plus profond de son infrastructure. Et pour un nombre croissant de citoyens et d'entreprises, le format «abonné-consommateur» ne passe plus. Et le «logiciel libre» devient, malgré lui, l'une des expressions visibles d'une nouvelle économie : échanger nos innovations et partager nos singularités.

Ce qui suppose non seulement de concevoir collectivement des plateformes et des outils alternatifs à ceux du marché, mais aussi de concevoir des outils pour des usages insoupçonnés, par exemple à l'endroit de la création artistique numérique. Le germe de liberté installé dans les principes mêmes d'Internet a donné plus de fruits que prévu. « En transférant à la périphérie le

pouvoir sur le réseau, écrit Philippe Aigrain, les concepteurs d'Internet jouaient la société contre l'Etat. Il fallut tout l'acharnement des multinationales, des médias et du logiciel propriétaire dans leur tentative de détruire Internet en y réintroduisant des éléments de contrôle pour qu'on se rende compte qu'ils avaient également joué la société contre le capitalisme informationnel »<sup>3</sup>.

**La loi DADVSI**

La loi DADVSI (Droit d'Auteur et Droits Voisins dans la Société de l'Information) est issue de la transposition en droit français de la directive européenne 2001/29/CE sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information. Le texte, publié au Journal Officiel le 3 août 2006, prévoit 3 ans de prison et une amende de 300 000 € pour toute personne éditant un logiciel destiné à la mise à disposition du public non autorisée d'œuvres ou d'objets protégés, et jusqu'à 6 mois de prison et 30 000 € d'amende pour toute personne aidant la diffusion d'un logiciel permettant de casser les mesures techniques de protection (DRM / Digital Rights Management) qui selon ses défenseurs visent à empêcher les «copies pirates», mettant hors-la-loi les outils permettant les échanges de fichiers entre internautes aussi bien que les médiathèques publiques, non pourvues de systèmes de gestion de droits. Le projet de «licence globale», prévu en décembre 2005, a été abandonné, et le droit à la copie privée limité par les dispositifs DRM. Les conséquences de cette loi, adoptée pour contrer l'éffritement continu des ventes de certains produits des industries culturelles (tels que les CDs), s'annoncent dramatiques pour les citoyens du point de vue de l'accès à la culture, du respect de la vie privée, de la diffusion de créations hors des circuits commerciaux, et donc de la diversité culturelle même. A l'inverse de ce qui est mené au profit des industriels de la musique, de l'audiovisuel et des logiciels, il est à noter que le projet de Google de numériser toute la littérature disponible se fait sans l'avis des éditeurs concernés.



Dispositif Tempest, Mal au Pixel 2006 © Erich Berger

«mettre en évidence des initiatives individuelles et collectives qui opèrent en marge des institutions, à une échelle locale ou mondiale »

Les acteurs du logiciel libre proposent une économie nouvelle à laquelle une nouvelle génération de citoyens est attachée dans son principe même : mettre en évidence des initiatives individuelles et collectives qui opèrent en marge des institutions, à une échelle lo-

cale ou mondiale, et prouver que les citoyens-usagers, parvenus à former une masse critique suffisante, constituent dorénavant le plus grand labo de recherche et développement actuel dans le do-

maine des logiciels. Ainsi nos trois lieux, avec l'initiative Mal au Pixel, s'emploient-ils à défendre cette approche solidaire dans le monde des technologies de l'information.

**Le Centre de Ressources Art Sensitif : techniques et esthétiques d'interaction temps réel pour la création artistique**

Le C.R.A.S est un nouvel équipement au sein de Mains d'Œuvres, un médialab dédié à l'initiation, au conseil et à l'accompagnement des artistes, pédagogues, étudiants et tout acteur culturel désireux découvrir les technologies de captation, d'actuation et de traitement temps réel dans la création artistique contemporaine. Composé d'un espace de démonstration et d'apprentissage, de ressources en ligne et d'un mini-laboratoire de recherche et de développement, le centre propose également des formations publiques et étudie les solutions techniques adaptées aux besoins des porteurs de projets. Le C.R.A.S. est une réalisation des associations Art Sensitif et Mains d'Œuvres. Il est co-financé par l'Union Européenne – FEDER – actions innovatrices, avec le soutien du Conseil Régional d'Ile-de-France.

<http://www.craslab.org>  
[info@craslab.org](mailto:info@craslab.org)  
 01 77 60 28 00  
 Direction : Jean-Noël Montagné

[3] Aigrain P. Cause Commune : l'information entre bien commun et propriété, Fayard, 2005